

« Après la crise de 2008-2009, dix années marquées par les baisses d'effectifs dans les entreprises pérennes », *Insee Analyses Grand Est*, n° 128, février 2021

Note sur la méthodologie

Cette note reprend les deux encadrés de la publication en apportant quelques précisions supplémentaires.

Encadré 1 - Mesurer les flux d'emplois dus à l'évolution du tissu productif

Les flux d'emplois analysés dans cette étude sont le résultat de l'évolution des effectifs salariés des établissements d'une zone géographique d'une année à l'autre. Les flux d'emplois recouvrent :

- Les *créations d'emplois* (C) qui proviennent des *entrées* de nouveaux établissements employeurs dans la zone (E) et de la *croissance des effectifs des établissements pérennes créateurs nets d'emplois* (G). Nous pouvons donc écrire : $C = E + G$
- Les *suppressions d'emplois* (D) qui proviennent des *sorties d'établissements* (S) et de la *diminution des effectifs des établissements pérennes qui perdent des emplois* (P).

Soit : $D = S + P$

Les créations de nouveaux établissements représentent l'essentiel des entrées d'établissements dans la zone. Le reste provient de déménagements d'établissements en provenance d'une autre zone, de réouvertures après une fermeture temporaire ou de reprises pour lesquelles le lien entre reprenneur et cédant n'est pas identifié. Les hausses d'emplois dans les établissements créés l'année précédente sont aussi considérées comme liées aux entrées d'établissements. Les établissements qui sont créés puis disparaissent au cours d'une année ne sont pas pris en compte.

Les disparitions d'établissements constituent l'essentiel des sorties. S'y ajoutent les emménagements, les fermetures temporaires, les cessions contreparties des reprises citées plus haut.

Une limite de la mesure des flux d'emplois

Les flux d'emplois dus à l'évolution du tissu productif peuvent être surestimés dans la mesure où il arrive que la continuité de l'activité d'établissements ne soit pas détectée, générant alors des flux artificiels. Par exemple, si un établissement est réorganisé et scindé en deux unités, la continuité de l'activité de l'établissement initial n'est pas traitée. L'événement se traduit alors par une sortie de l'établissement initial et l'entrée de deux « nouveaux » établissements. Ce type de phénomène concerne surtout les réorganisations de grands groupes.

Variation nette de l'emploi et réallocation des emplois

La variation nette de l'emploi mesure l'évolution du niveau de l'emploi durant une période, tandis que la réallocation des emplois mesure l'ampleur des flux de créations et de suppressions.

- La *variation nette de l'emploi* (ΔN) mesure l'évolution du *niveau de l'emploi* (N) au cours d'une période : $\Delta N = N_t - N_{t-1}$

La variation nette est le solde des créations et des suppressions d'emplois plus le *solde des entrées et des sorties de champ* (z). En cas de décomposition selon ces variables, ce paramètre tient aussi compte des changements de secteurs ou de catégorie d'entreprises.

$$\Delta N = C - D + z$$

La variation nette dépend du *solde des flux d'emploi dus au renouvellement des établissements* ($E - S$) et du *solde des flux dû à l'évolution de l'emploi des établissements pérennes* ($G - P$) :

$$\Delta N = (E + G) - (S + P) + z = (E - S) + (G - P) + z$$

- La *réallocation des emplois* (R) mesure l'ampleur des flux d'emplois au cours d'une période. La réallocation ne tient compte que des entrées et des sorties d'établissements liés aux créations et aux disparitions. Les autres flux dus notamment aux transferts d'établissements (déménagements, emménagements) et aux reprises sans lien de succession identifié sont exclus. Toutefois ceux-ci ont une importance faible, si bien que la réallocation des emplois est approximativement égale à la somme des créations et des suppressions d'emplois :

$$R \approx C + D$$

Nous pouvons également écrire la réallocation comme la somme des *flux d'emplois dus à l'évolution des établissements pérennes* ($G + P$) et des *flux dus au renouvellement des établissements* ($E + S$):

$$R \approx (E + S) + (G + P)$$

Ne pas confondre flux d'emplois et flux de main-d'œuvre

Les flux d'emplois ne mesurent pas les flux de main-d'œuvre (de travailleurs). Par exemple, un départ en retraite immédiatement remplacé implique des flux de main-d'œuvre (départ d'un salarié, embauche d'un autre) mais pas de flux d'emplois (l'établissement garde le même effectif). Il y a toutefois un lien entre ces deux types de flux : la réallocation des emplois est le nombre minimal de travailleurs salariés qui changent de statut ou d'établissement étant donnée l'évolution du niveau d'emploi des établissements d'une année sur l'autre (Davis, Haltiwanger et Schuh, 1996 ; Picart, 2008). Les flux de travailleurs dépassent donc nécessairement la réallocation des emplois.

Encadré 1 : références

- Davis S., Haltiwanger J. et Schuh S., *Job Creation and Destruction*, The MIT Press, 1996.
- Picart C., « Flux d'emploi et de main-d'œuvre en France : un réexamen », *Économie et statistique*, n° 412, 2008. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1377234?sommaire=1377238>

Encadré 2 - Les grandes entreprises suppriment des emplois mais leur poids augmente dans l'emploi total : un résultat paradoxal ?

L'évolution de l'emploi par catégories d'entreprises est liée en partie aux changements de taille des entreprises. Ces changements impliquent des transferts d'emplois entre catégories qui ont un impact sur la variation de l'emploi des différentes catégories. Par exemple, si au cours d'une période de nombreuses microentreprises créent des emplois et deviennent des PME, toutes choses étant égales par ailleurs, l'emploi peut diminuer dans les microentreprises et augmenter dans les PME. Les microentreprises peuvent donc être créatrices nettes d'emplois alors que leur poids diminue dans l'économie.

- La *variation à contour constant* (ΔNC) est une mesure adaptée pour estimer la contribution d'une catégorie d'entreprise (ou d'un secteur) à l'évolution de l'emploi. La variation à contour constant est définie comme la variation nette corrigée du solde des entrées et des sorties de champ ainsi que le solde des changements catégorie d'entreprise (et/ou de secteur). Autrement dit, c'est le solde des créations et des suppressions d'emplois :

$$\Delta NC = \Delta N - z = C - D$$

La correction par le solde des changements de catégorie d'entreprise, en particulier, est cruciale pour l'analyse. Ainsi pour les grandes entreprises comme pour les microentreprises, la valeur de z est suffisamment importante pour inverser le signe de la variation à contour constant par rapport à la variation nette.

- Ainsi les établissements des grandes entreprises sont à l'origine de suppressions nettes d'emplois :

$$\Delta NC = C - D < 0$$

Cependant les établissements des grandes entreprises comptent plus d'emplois à la fin de la période qu'au début :

$$\Delta N = \Delta NC + z > 0$$

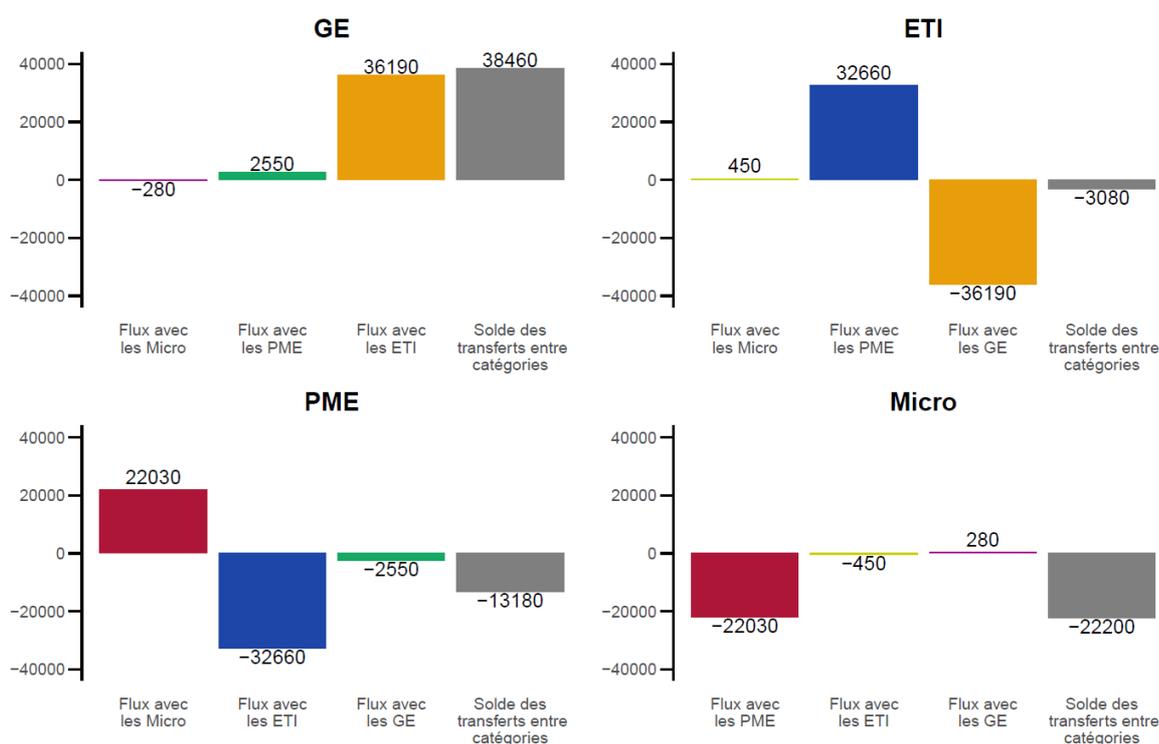
Dans le cas des grandes entreprises, le solde positif des changements de catégorie d'entreprise reflète essentiellement le fait que les effectifs des grandes entreprises croissent par l'absorption d'autres entreprises, des PME ou surtout des ETI. Dans le cas des microentreprises, la cause principale du signe négatif du des changements de catégorie d'entreprise reflète la croissance de l'emploi de certaines microentreprises qui deviennent des PME.

Dans le Grand Est comme en France, les changements de catégories se traduisent par des transferts nets d'emplois des plus petites vers les plus grandes entreprises : les micro-entreprises implantées dans la région perdent 22 000 emplois au profit des PME, qui en perdent 33 000 en faveur des ETI, qui en perdent elles-mêmes 36 000 en faveur des GE (**figure**). Finalement, le poids de l'emploi dans les établissements des GE augmente entre 2008 et 2017 bien que ce soient ceux qui suppriment le plus d'emplois, au sens du solde des créations et des suppressions d'emplois dans leurs établissements.

Les flux d'emploi entre catégories se font essentiellement entre des catégories voisines, les rares flux entre micro-entreprises et GE, par exemple, s'expliquant par des rachats et non par la croissance de l'emploi des unités productives dans des proportions énormes.

Figure : Des transferts d'emplois au bénéfice des plus grandes entreprises

Cumul des flux de transfert nets entre catégorie d'entreprises sur la période 2008-2017



Lecture : entre 2008 et 2017, les changements de catégories d'entreprise aboutissent à une réduction des effectifs des PME de 13 200 emplois. Il y a 22 000 emplois de plus dans les microentreprises qui deviennent PME que dans les PME qui deviennent microentreprises, soit une perte de 22 000 emplois des microentreprises au profit des PME et, réciproquement, un gain de 22 000 emplois pour les PME au détriment des microentreprises (couleur rouge). Par ailleurs, les PME perdent 32 700 emplois en faveur des ETI (couleur bleue) et 2 500 en faveur des GE (couleur verte).

Champ : Grand Est, entreprises non agricoles, hors micro-entrepreneurs.

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores.

Comptabiliser les changements de catégorie

Quand une entreprise change de catégorie parce qu'elle a créé des emplois, à quelle catégorie faut-il attribuer l'augmentation de l'emploi ? Cette question méthodologique a été largement débattue, notamment aux États-Unis au cours du XX^e siècle. Plusieurs conventions sont possibles (Friedman, 1992 ; Butani *et al.*, 2006 ; Insee, 2010). L'approche dynamique, proposée en 1996, est retenue pour cette étude (Bacheré, Mirouse et Brassier, 2021). Elle consiste à répartir l'évolution de l'emploi en fonction des seuils définissant les catégories d'entreprises. Ainsi, si une microentreprise compte sept salariés en 2014 et devient une PME de quinze salariés en 2015, le seuil déterminant la limite entre microentreprise et PME étant de neuf salariés, alors deux créations d'emploi sont attribuées aux microentreprises et six aux PME. En revanche, si une microentreprise de sept salariés est rachetée par une PME, il n'y a ni créations, ni suppression d'emploi mais un flux de sept salariés des microentreprises vers les PME.

Encadré 2 : références

- Bacheré H., Mirouse B., Brassier Z., « Décomposition de l'évolution de l'emploi par catégorie d'entreprise. Comparaison des méthodes et application à l'économie française », *Document de travail*, Insee, à paraître en février 2021.
- Butani S. J. *et alii*, « A Multi-Dimensional Analysis of Size Class Methodologies and Employment Changes - March 1993 to March 2003 », Bureau of Labor Statistics, 2006. <https://www.bls.gov/osmr/research-papers/2006/pdf/st060020.pdf>
- Friedman M., 1992, « Do Old Fallacies Ever Die ? », *Journal of Economic Literature*, vol. XXX.
- Insee, « Calculer les évolutions de l'emploi par tranche de taille : pas si simple ! », *Note de conjoncture – mars 2010*, p. 39-41. https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1407804/mars2010_d1.pdf